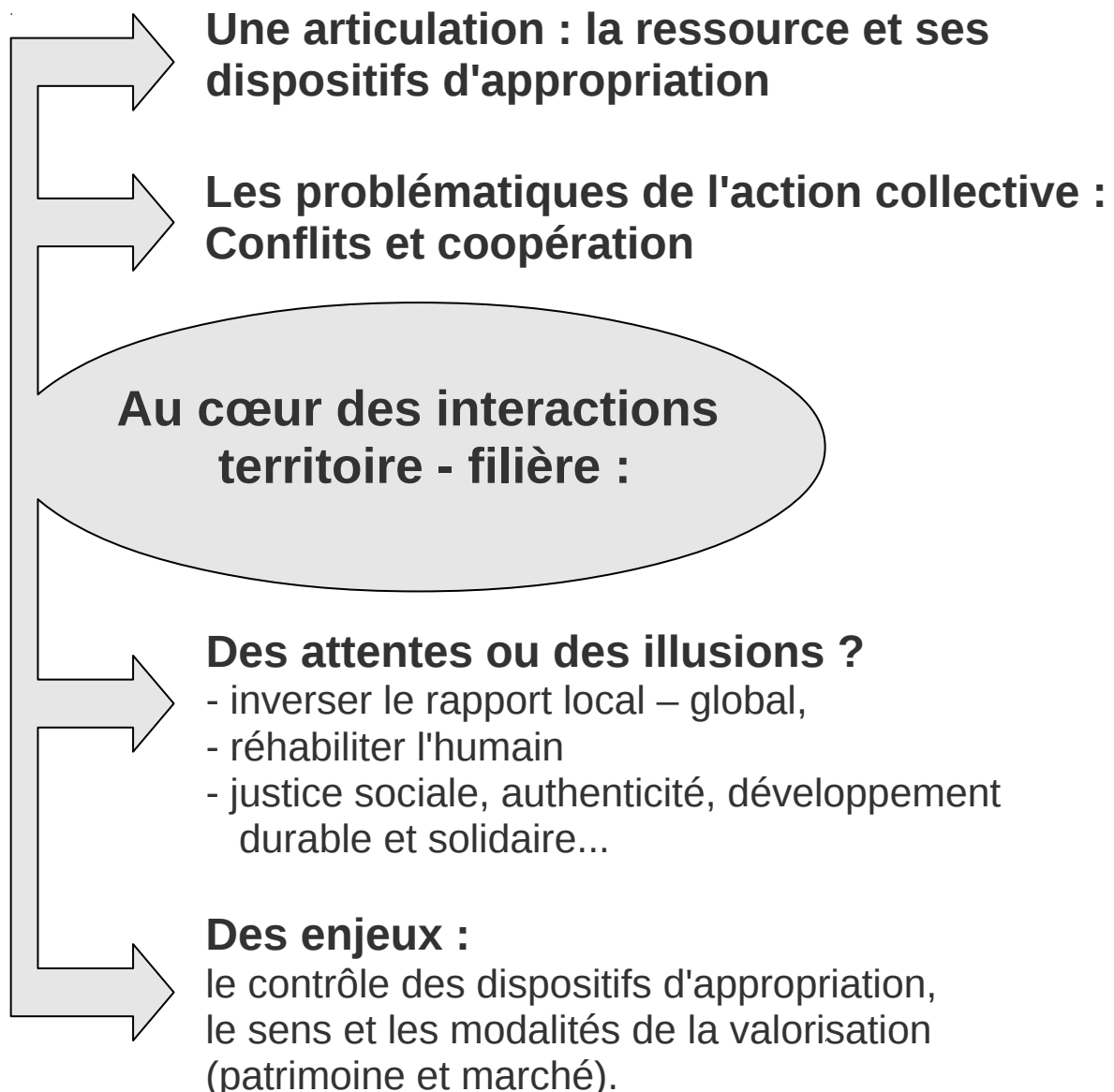


Les systèmes alimentaires localisés : Quelles problématiques ?

Thierry LINCK
INRA - SAD
LRDE 20250 Corte



De la ressource au territoire...

1. La ressource

est **nécessairement liée à des savoirs techniques et relationnels**. De ce fait elle est :

- associée à des apprentissages,
- construite et reconnue,
- activée et transformée,
- utile (elle répond à des besoins, s'ajuste à des savoirs apprécier, à des usages et à des rituels de consommation),
- valorisée et
- **appropriée.**

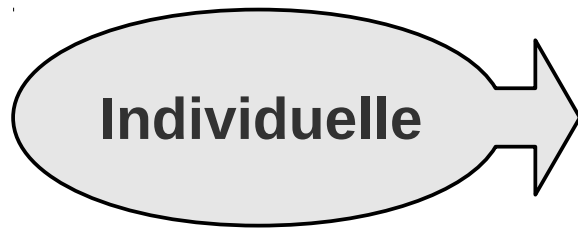
2. Le territoire:

- un **espace approprié**
- une **ressource complexe** (qui fait système) : c'est-à-dire, structurée par des trames cognitives partagées et donc des savoirs techniques et relationnels qui cadrent :

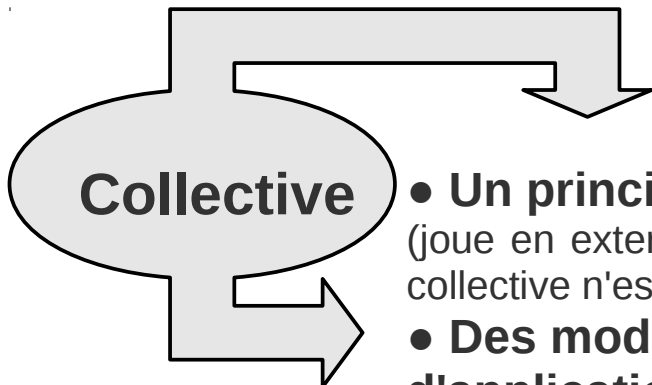
- les modalités d'artificialisation de l'écosystème,
- les dispositifs de l'appropriation collective.

Le territoire est donc aussi un espace de tensions et de conflits, mais aussi d'action (collective).

L'appropriation...



Un principe d'exclusion
a priori sans restriction :
droit « d'user et
d'abuser »



• **Un principe d'exclusion**
(joue en externe et en interne : l'appropriation
collective n'est pas nécessairement égalitaire).
• **Des modalités et des champs
d'application multiples ...**

...et donc **des dispositifs** qui peuvent être :
- **institutionnels** - **tacites** - **techniques**

...qui déterminent des **capacités** (distribuées) à :
Identifier (et s'identifier à), **définir**, **accéder** ou utiliser, **gérer**,
tirer bénéfice, **transformer**, **altérer**, **associer** de nouveaux
savoirs et donc **orienter...**



pour la **gouvernance** du territoire et
des filières, pour le **développement**,
pour la **durabilité** et pour **l'action
collective**

L'exclusion

Un constat d'évidence :

Qu'elle concerne un individu ou un groupe, l'appropriation repose **toujours** sur un principe d'exclusion.

- Vis-à-vis de tiers
- Le cas échéant, au sein même du groupe détenteur de la ressource

...qui ouvre des pistes intéressantes :

L'action collective : souligne l'importance des ressources collectives et des conflits pour le contrôle des dispositifs d'appropriation.

Le patrimoine : ensemble de ressources appropriées par un groupe social et structuré par des trames cognitives partagées. Par extension, mémoire collective du groupe.

La patrimonialisation : processus de construction de l'appropriation collective du patrimoine.

L'identité : capacité d'accès et de gestion patrimoniale. Elle peut ainsi être posée en référence à un attribut d'ipséité, d'altérité et de **hiérarchie**.

L'éthique : elle relève moins d'une lutte (illusoire et trompeuse) contre l'exclusion que de la mise en place d'une maîtrise collective.

...qui invitent à se situer dans les temporalités :

- des apprentissages relationnels et techniques,
- de la construction de ressources organisationnelles,
- de la résolution des conflits et de l'évolution des rapports de forces,
- des transformations de l'environnement, de l'émergence de nouvelles attentes et contraintes.

Territoire et filière.



L'ouverture territoriale :

- de nouvelles opportunités (débouchés, ressources apprentissages)
- de nouveaux acteurs, de nouvelles compétences
- des changements d'échelle de production
- des changements techniques,
- de nouveaux rapports à la ressource et à la société globale.

Des tensions et des conflits :

- partage de la valeur ajoutée
- contrôle des ressources
- contrôle des processus

De nouveaux enjeux : l'appropriation des dispositifs

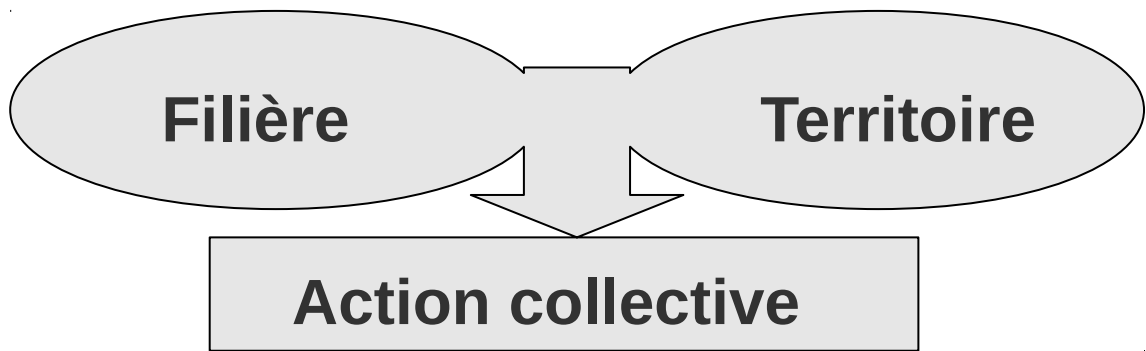
- techniques
- logistiques
- tacites
- marchands
- institutionnels

Un objectif : le développement

- territorial ?
- durable ?
- « corporatiste »?
- industriel ?
- juste ?
- « patrimonial »?

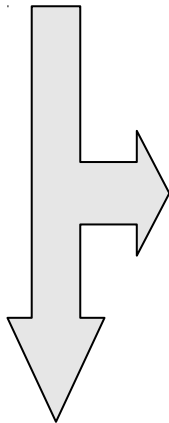
Un risque : l'altération du système productif

- la marchandisation : processus dissociatif (altération des trames cognitives, des savoirs techniques et relationnels locaux et donc des valeurs sociales)
- instrumentalisation des attributs symboliques de l'aliment
- appauvrissement du rapport à la ressource
- extensification écologique,



1. Une ressource collective (non appropriable individuellement et dépourvue de valeur d'échange intrinsèque). Son activation repose sur l'adoption d'une règle (qui fixe les modalités d'accès et de gestion). Elle repose donc sur des **dispositifs d'appropriation**.

2. L'appropriation (la construction des dispositifs)



Version soft (individualisme méthodologique) :

La concertation et une « bonne gouvernance » promettent un jeu à somme positive. Dans une pure logique parétienne, tout aménagement de la règle est souhaitable dès lors qu'il améliore la situation d'un individu sans porter préjudice à aucun autre.

Version hard (constructivisme prospectif) :

les rivalités, les conflits d'intérêt ainsi que les rapports de forces instruisent une « course au pillage » des ressources collectives dont l'enjeu est le contrôle des dispositifs d'appropriation et le partage des droits d'usage.

3. conclusion : la construction de l'action collective n'est pas neutre. C'est un choix collectif contingent dont les modalités et le dénouement sont liés à des rapports de forces et ne sont donc pas prédictibles.

L'aliment



Des composés organiques

Ils permettent de satisfaire nos besoins physiologiques.

Des composants symboliques

Qui permettent aux individus de se situer dans la société et dans la nature.

L'espace local (et patrimonial) de l'aliment

- Un écosystème aménagé,
 - des savoirs techniques et relationnels,
 - des apprentissages,
 - une trame cognitive partagée.

Des molécules organiques,

- des saveurs particulières,
- des apprentissages du goût,
- des valeurs sensorielles partagées.

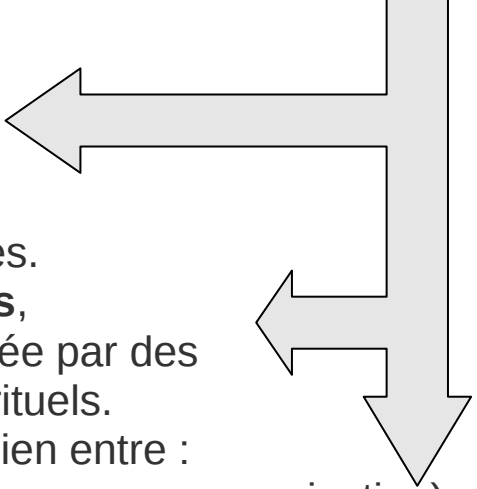
Des savoirs techniques et relationnels,

une appropriation collective renforcée par des représentations communes et des rituels.

L'aliment a **une histoire lisible**, qui fait lien entre :

- les producteurs (apprentissages communs, organisation)
- les opérateurs de la chaîne de valorisation (non nécessairement exclusivement marchande),
- les producteurs et les « consommateurs - usagers ».

Et qui fonde la **typicité** (à la fois symbolique et sensorielle) de l'aliment ainsi que ses attributs de **marqueur identitaire**.



Des Indications Géographiques : Pour qualifier l'origine ?

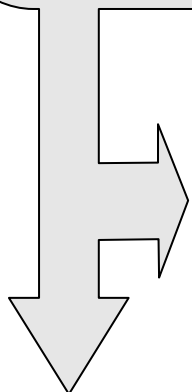
Un dispositif inscrit dans le régime de la **propriété intellectuelle**, qui cadre et met en réserve les droits d'usage de la **réputation** associée à un produit mais...

...sans en garantir le bien-fondé :

la nature du lien à l'origine dépend des dispositifs d'appropriation établis en marge de l'Indication Géographique.

Le « prix » de la qualité :

- C'est le « prix » de la réputation, en fait, d'une croyance.
- C'est-à-dire d'une ressource immatérielle qui n'a pas de valeur d'échange propre.
- C'est le produit de l'exclusivité d'usage garantie par le dispositif de qualification et donc d'une rareté instituée...
- qui permet d'assurer un décalage entre offre et demande solvable,
- Le « prix de la qualité » s'apparente donc à une rente de monopole.



1. Cette rente peut être privatisée et constituer le produit d'une **instrumentalisation**, d'un **détournement** ou d'un **pillage** de biens collectifs : ressources biotiques, savoirs locaux, valeurs sociales ou environnementales, représentations associées à la « tradition »...

2. Elle peut être mobilisée pour assurer la **production d'un service collectif** : écosystémique, d'entretien des paysages, de développement local, de justice sociale, de renouvellement des patrimoines sensoriels ou culturels...

Le lien à l'origine renvoie à un projet et à un débat sur les modalités de l'appropriation collective de ressources territoriales. Par là, sa construction s'inscrit sur le champ du politique.